

**REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE L' AISNE  
COMMUNE DE CORBENY**

**05 OCTOBRE 2018**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DIX  
HUIT**

Sous la Présidence de Monsieur Philippe DEBOUDT, Maire,

Etaient présents : DEBOUDT Philippe, GRANDJEAN Patrice, SENEPART Thierry, VANDOIS Dany, DELOIZY Gilles, MAHDJOUR Jason, RAYBAUD Mickaël, TURCHET Marc, HERBULOT Odile, BILLIART Isabelle, OLIVIER Marc.

Etaient absents représentés : SAILLARD Éric représenté par GRANDJEAN Patrice.

Absents excusés : BARBANCON Aurélie.

Convocation : 01 octobre 2018

**I - APPEL DES CONSEILLERS** : Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance.

**II – APPROBATION DU PROCES VERBAL :**

De la réunion du conseil municipal du 28 septembre 2018 à l'unanimité.

**III - ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

A l'unanimité, Madame BILLIART Isabelle est élue secrétaire de séance.

**IV 46 2018 DELIBERATION LOCATION DU CABINET DU MEDECIN :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que depuis le décès du Docteur JEUDY, médecin qui louait les locaux communaux pour son cabinet, la commune a émis plusieurs annonces, a fait des appels à l'ARS, à l'Ordre des médecins, aux médecins alentours.....Malgré toutes ces recherches, actuellement aucun médecin ne se manifeste pour une éventuelle reprise du cabinet.

Actuellement le bail avec Monsieur JEUDY doit se poursuivre jusqu'en janvier 2020, les héritiers étant redevables de ce bail.

Cependant au vu des difficultés administratives pour installer un nouveau médecin et afin de répondre à un service nécessaire à la population, Monsieur le Maire propose :

- D'accepter la résiliation du bail avec les héritiers du Docteur JEUDY. Ceux-ci ayant fait parvenir un courrier à la commune afin de solliciter le Conseil Municipal de les libérer de ce bail sans préavis des 6 mois
- De permettre à un nouveau médecin son installation, sans charges et sans loyer pendant 24 mois, avec la mise en place d'un bail à titre gratuit
- De prendre en charges les frais électriques, téléphone et eau pendant 12 mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte ses conditions à l'unanimité des membres présents.

**V 47 2018 DELIBERATION CONVENTION SAUR :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la mise en place de la DSP (délégation de service public), la commune avait demandé au prestataire de mettre en place la télérelève. Afin de pouvoir mettre en place le système, une antenne doit être installée sur le territoire communal. Des demandes d'informations complémentaires auprès du prestataire avaient été demandées et celles-ci ont été fournies.

La SAUR propose à la commune d'établir une convention pour l'installation de l'antenne. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer celle-ci à l'unanimité.

#### **VI QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que concernant la liste électorale, des nouvelles modalités de fonctionnement de la commission sont mises en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.  
Actuellement le Maire siège à la commission avec deux délégués : un de l'administration et un du tribunal de Grande instance au moins deux fois par an.  
A partir du 1<sup>er</sup> janvier la commission liste électorale disparaît et nous devons créer une commission de contrôle où siégeront un conseiller municipal, nommé par le Préfet, un délégué de l'administration et un délégué du Tribunal de Grande Instance qui siègera une fois par an et qui vérifiera les opérations du maire qui sera à l'avenir seul compétent pour les inscriptions et les radiations avec l'INSEE.  
Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui souhaite faire partie de cette commission ? De l'assemblée présente, personne ne souhaite se présenter.
- Les travaux de la rampe handicapée à l'église débutent en novembre

#### **- DELIBERATIONS :**

46 2018 DELIBERATION LOCATION DU CABINET DU MEDECIN  
47 2018 DELIBERATION CONVENTION SAUR

La séance est levée à 21h30

DEBOUDT Philippe Le Maire	HERBULOT Odile conseillère
GRANDJEAN Patrice 1 <sup>er</sup> adjoint	MAHDJOUR Jason conseiller
SAILLARD Eric 2 <sup>ème</sup> adjoint	OLIVIER Marc conseiller

SENEPART Thierry 3 <sup>ème</sup> adjoint	TURCHET Marc conseiller
VANDOIS Dany 4 <sup>ème</sup> adjoint	RAYBAUD Michaël conseiller
BARBANCON Aurélie Conseillère	BILLIART Isabelle Conseillère
DELOIZY Gilles Conseiller	

Vu par Nous, Philippe DEBOUDT, Maire de la Commune de CORBENY, pour être affiché le 11 octobre 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

